



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-109784>

Département(s) de publication : **02, 59, 60, 62, 80**

Annonce n° **24-109784**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de Tergnier

**Correspondant :** Michel CARREAU

**Adresse :** Place Paul Doumer, 02700 TERGNIER

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=33261>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Mission de maîtrise d'œuvre portant sur des opérations d'enfouissement de réseaux secs et les travaux de réfection des trottoirs de la rue Pasteur à Tergnier. Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection des trottoirs, enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public rue Pasteur à Tergnier. Mission complète de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la rue Pasteur à Tergnier (du pont du Canal à l'intersection avec la rue des Cailloux) : Travaux de réfection des trottoirs, de reprise des talus, d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public (Travaux USEDA) et remplacement de l'éclairage public (actuellement sur poteaux béton électriques appartenant à Enedis).-

**Lieu d'exécution et de livraison :** rue Pasteur, 02700 TERGNIER

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Il s'agit d'un marché ordinaire. Il s'agit d'un marché public de maîtrise d'œuvre conformément aux articles R2172-1 et R2172-2. 3° du code de la commande publique. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Conformément aux articles L2113-11 et R2113-3 du Code la Commande Publique, il n'est pas possible d'allotir le présent marché sans rendre techniquement difficile l'exécution des prestations, celles-ci étant fortement dépendantes et liées dans leur réalisation. Mission complète de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la rue Pasteur à Tergnier (du pont du Canal à l'intersection avec la rue des Cailloux) L'ouvrage à réaliser appartient à la catégorie d'ouvrages infrastructure en réutilisation ou réhabilitation. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de commander ou non, la missions complémentaire OPC, lors de la signature du marché public. La prestation complémentaire ne doit pas être intégrée dans l'offre du soumissionnaire. Si elle est retenue, elle viendra s'ajouter à l'offre de base, plusieurs classements seront réalisés. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les

conditions de visites sont les suivantes : Prendre rendez-vous auprès de Madame Virginie Emery, directrice adjointe des services techniques : 03.23.57.07.75 ou par courriel : servicestechniques@ville-tergnier.fr

**Refus des variantes.**

## **Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution**

24 mois à compter de la notification du marché.

## **Section 5 - Conditions relative au marché**

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucune garantie financière ne sera demandée au titulaire

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**réglementent :** Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire selon les stipulations de l'acte d'engagement. Le présent marché de maîtrise d'œuvre est un marché forfaitaire conclu à prix provisoire. Les prix sont actualisables. Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 11 du CCAG-MOE. Les acomptes sont versés chaque mois, au fur et à mesure de l'avancement de la mission. Le dépôt, la transmission et la réception des factures électroniques sont effectués exclusivement sur le portail de facturation Chorus Pro. Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché au stade de la procédure de passation mais le groupement attributaire devra adopter la forme du groupement conjoint. Il est expressément demandé que le mandataire conjoint soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

## **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

## **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité

judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :**

- Prix des prestations
- Valeur technique

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 06/11/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** S2422

**Renseignements complémentaires :** Les candidats répondront obligatoirement par voie dématérialisée et devront tenir compte des indications précisées dans le règlement de consultation, afin de garantir au mieux le bon déroulement de cette procédure dématérialisée. La plateforme de dématérialisation à utiliser pour la remise des offres est [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr). Le profil d'acheteur [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr) est une plateforme de dématérialisation permettant aux acheteurs de mettre les documents de la consultation à disposition des opérateurs économiques par voie électronique et de réceptionner les documents transmis par les candidats et les soumissionnaires. Les échanges courants durant la procédure de passation (questions/réponses, lettres de rejet, notification, etc...) sont effectués en utilisant ce profil d'acheteur. Le profil d'acheteur garantit la sécurité, la confidentialité, l'intégrité et la traçabilité des échanges. Il est impératif de regrouper les pièces relatives au mémoire technique en un seul fichier avec un sommaire et d'éviter l'envoi en doublon de documents. Tous les documents doivent être déposés en format PDF.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27/09/2024